

Fiche technique

Certifié ISO-9001/14001

Acide Liquide

Corrosif liquide, concentré

Domaine d'emploi	Acide Liquide est utilisé pour l'élimination des couches de frittage ainsi que comme produit de prétraitement et de nettoyage pour les supports minéraux. Le liquide corrosif à base de silice réagit lors de l'application pour former des composés minéraux inoffensifs et est complètement neutralisé s'il est utilisé de manière appropriée. Ne pas utiliser sur des supports contenant du plâtre.
Propriétés	- À base d'eau - Exempt de solvants - Fortement acide
Données techniques	Substances actives A base d'acide silicique Teintes Transparent Forme de livraison Concentré, doit être dilué Emballages Voir liste des prix Densité DIN EN 53217 1,0–1,1 g/cm ³ Valeur-ph Env. 1
Supports	Seuls les supports contenant du ciment conviennent, par exemple le béton, le monobéton, le béton dur, les revêtements en ciment-chaux, les enduits en ciment-chaux ou les chapes ainsi que les enduits à la chaux pure. Le support à traiter doit être vérifié quant à son aptitude et sa capacité de charge pour les revêtements suivants.
Application	Appliquer avec une brosse. Afin d'accélérer le séchage et la carbonatation, enduire généreusement l'enduit d'Acide Liquide convenablement dilué de bas en haut après séchage de la surface au plus tôt. La réaction a lieu immédiatement et se reconnaît à un léger moussage. Le lavage ultérieur pour le nouveau plâtre propre et exempt de poussière peut être évité. Acide Liquide peut également être utilisé comme agent de nettoyage pour les anciennes surfaces de plâtre sales. Laver ensuite les surfaces traitées à l'eau. L'eau de lavage qui s'accumule pendant le nettoyage doit être éliminée en concertation avec les autorités compétentes en raison de la charge de saleté. Dilution Extérieur 1 l d'Acide Liquide avec 3 l d'eau Intérieur 1 l d'Acide Liquide avec 5 l d'eau Consommation Env. 250-300 ml/m ² de la solution finale diluée à l'eau, pour une seule couche. Les informations sur les valeurs de consommation de matière sont des valeurs indicatives sur des surfaces lisses. Les valeurs de consommation exactes sont à déterminer par des tests préalables. Température minimale de travail Ne pas appliquer au-dessus de +5 °C température ambiante et du support. Après application protéger les surfaces contre la pluie. Nettoyage des outils Sitôt après usage avec de l'eau.
Séchage DIN EN 53150	A +23 °C et 50 % d'humidité relative de l'air, recouvrable après environ 24 heures. En cas de températures plus basses ou d'humidité de l'air plus élevée, le temps de séchage est prolongé. Une deuxième application nécessaire pour les enduits à la chaux (Pla, Plb) peut être effectuée au plus tôt après 4 semaines de repos de l'enduit. Après séchage à nouveau, le revêtement de couleur peut être effectué.
Stabilité au stockage	Durée de stockage 24 mois max. à +20 °C dans des emballages non entamés. Frais, sec et à l'abri du gel. Protéger des rayons directs du soleil.

Remarque	<p>Protéger les surfaces en verre, pierre naturelle, céramique, bois, etc. des éclaboussures par des mesures appropriées. Dissoudre immédiatement les éclaboussures sur les surfaces adjacentes avec de l'eau et les éliminer.</p> <p>Les lignes directives ASEPP/BFS ainsi que les normes SIA respectives doivent être respectées lors du traitement des supports. Respecter et utiliser les checklists ASEPP, les protocoles de contrôle et les instructions de maintenance.</p>
Données de sécurité	<p>Mesures de protection Lors de l'application, protéger la peau et les yeux des éclaboussures. Porter des lunettes et des gants de protection, laver immédiatement les éclaboussures de peinture à l'eau. Bien recouvrir le verre, la brique, la céramique, les pierres naturelles, les peintures ou les métaux.</p> <p>Classification/conseils de prudence Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Garder sous clef.</p> <p>Prescription de transport UN 1778</p> <p>Code de déchets 08 01 11 S</p>

Les données ci-dessus ne sont que des renseignements généraux. Les conditions de travail exercées en dehors de notre surveillance et la variété des matériaux utilisés nous déchargent de toute responsabilité de notre part. Le cas échéant, nous vous recommandons d'effectuer vos propres essais en quantité suffisante. Nous ne pouvons garantir que les produits qui sont de haute qualité stable. Ainsi, toute donnée antérieure sur cette fiche technique perd sa validité.

Téléphone +41 (0)44 817 74 74 | www.bosshard-farben.ch | bosshard@bosshard-farben.ch